



Paris, le 23 septembre 2013

M. François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Monsieur le Président de la République,

En soutien à l'intervention entamée récemment auprès de vous par M. le Président de notre Intergroupe Parlementaire Outre-mer, le Sénateur Georges PATIENT, j'ai l'honneur de vous faire part de mes vives inquiétudes concernant l'avenir de la chaîne de télévision France Ô.

En effet, je ne peux qu'alerter quant à l'insuffisance des moyens prévus en matière de représentation des Outre-mers - qui font pourtant la richesse culturelle de la France - dans le contrat d'objectifs et de moyens (COM) liant l'État à France Télévisions et devant être adopté d'ici la fin 2013.

En contradiction totale avec l'engagement clair que vous avez pris, à fort juste titre, lors de votre campagne présidentielle, le projet de COM transmis au Parlement ne contient que des considérations minimales relatives à la place des Outre-mers au sein de la télévision publique et notamment sur France Ô.

Force est par ailleurs de constater que dans le nouvel organigramme du groupe France Télévision, il n'y a plus aucun lien direct entre France Ô et les chaînes locales Outre-Mer Première, lien qui mérite au contraire d'être renforcé, y compris dans une logique financière, si l'on cherche effectivement à concrétiser votre engagement présidentiel d'une télévision publique assurant une représentation effective des Outre-mers auprès de l'ensemble de la population nationale. Dans la pratique, ceci passerait par une part consacrée aux Outre-mers, dans leur diversité, qui soit d'un total de l'ordre de 90% de la programmation de France Ô, et non plus 14% ou 15% comme cela transparaît dans le projet de COM actuel.

Aussi, j'ai l'honneur de solliciter votre intervention bienveillante, dans le cadre du COM en cours de préparation, mais également au-delà, afin d'assurer que les Outre-mers puissent enfin jouir d'une véritable visibilité, à la hauteur de l'importance de leur apport à la richesse culturelle qui fait la France, au sein du réseau France Télévision et tout particulièrement à travers la chaîne France Ô.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Bien à vous,

Annick GIRARDIN